



BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleterre Téléphone: 672

5 DE ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue du Vain-Abrévior TOURCOING — 85, rue des Ursulines

Importante allocution de S. Em. le card. Andrieu

Voici un extrait de la grave réponse de S. Em. le cardinal Andrieu aux vœux du clergé de Bordeaux, présentés par M. le doyen du Chapitre de la Primatiale :

M. le doyen nous a parlé de la France, où il y a eu, comme dans l'Eglise, des tristesses et des joies. Le principal sujet de tristesse, c'est la loi de Séparation, que la perle maçonnerie s'obstine à présenter comme généreuse et libérale...

On vous l'avait promis; elles sont seules, elles insultent à vos croyances. Vous devez en éloigner vos enfants. Car vous êtes les gardiens de leurs âmes et vous en répondez sur la vôtre au tribunal de Celui qui vous les a confiées...

La loi de Séparation et les lois scolaires accumulées ruine sa ruine. Mais il se forme pour réagir contre ce travail destructeur une élite que M. le chanoine signalait tout à l'heure. Cette élite, je la salue, à mon tour, et je vous demande, Messieurs, de la soutenir et de la développer par vos écoles libres, par vos patronages...

C'est avec une élite que Dieu a converti le monde. C'est avec une élite que Frédéric Ozanam a fondé les Conférences de Saint-Vincent de Paul. C'est avec une élite comme celle dont je viens de parler et que nous sommes si heureux et si fiers de voir grandir à côté de nous, que nous ramènerons la France, détournée de sa voie par les sans-Dieu et les sans-patrie...

On se plaint notamment de ces rigueurs dans les communes desservies par le bureau de poste de Houdan (Seine-et-Oise). Ceux qui se sont conformés strictement aux règles que rappelait la Croix, il y a un mois sont absolument garantis contre tout mauvais vouloir de l'administration...

Un pays où l'on vit vieux

Sur le registre de la paroisse de Marigny (Jura), on relève, en fin d'année, cette liste des personnes décédées en 1911: Le 9 janvier, Octavie Villard, âgée de 78 ans; le 3 février, Jean Marchand, 70 ans; le 4 février, Joseph André, 96 ans...

Le protocole socialiste en Belgique Les échelons belges — qui remplissent les fonctions d'adjoints au maire — sont, dans les grandes villes, des personnages d'importance et doivent partie de leur lustre au bel habit palmé d'argent, au bicorne et à l'épée qu'ils portent dans les cérémonies officielles.

Les socialistes eux-mêmes, lorsqu'ils pénètrent dans l'échevinage à Bruxelles, ne résistent pas à la tentation et endossent l'habit palmé. Mais les farouches jacobins de la Maison du Peuple veillent. Tant qu'un citoyen millionnaire, M. Grimard, s'aligna les représentants à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, ils se contentèrent de grogner, mais aujourd'hui que le citoyen Grimard a démissionné et qu'il est remplacé par le citoyen Hallet — d'ailleurs, lui aussi, bourgeois riche — ils ont mis pour condition formelle à sa nomination, l'engagement de ne pas acheter d'habit de parade.

Quant à l'autre échelon socialiste, le citoyen Maes — humble et docile épicière, — il devra mettre en vente son bel habit brodé. Sit transit...

Tares qu'il faut flétrir De ces côtés aujourd'hui, des partis les plus opposés, des voix s'élevaient dénonçant les tares qui viciaient le système actuel du gouvernement sous lequel nous vivons — ou plutôt nous mourons.

En cette année d'élections sénatoriales et communales, il ne peut qu'être très opportun de se rendre compte du mal causé à la France, à notre honneur, à notre vie nationale, au bon droit et à la vérité, par un système de gouvernement duquel l'observation impartiale oblige à le constater — le pays, qui veut vivre et durer, se désaffectionne de plus en plus.

(1) Revue hebdomadaire. Un an, 6 francs; un numéro, 0 fr. 15. — 5, rue Bayard, Paris.

Les élections sénatoriales

Dimanche prochain, 36 départements français auront à élire cent sénateurs nouveaux.

On sait que les élections sénatoriales se font au suffrage restreint, sous la pression directe des préfets, beaucoup plus que sous l'influence des mouvements qui s'opèrent dans le pays.

Une fois seulement le pays fut plus écouté que les préfets des délégués sénatoriaux, et ceux-ci y eurent du mérite: car c'était en 1899, et nous vivions alors sous un gouvernement fort, celui de M. Waldeck-Rousseau. Le renouvellement triennal des tiers des sénateurs n'en fut pas moins favorable à l'opposition.

Si MM. les électeurs sénatoriaux veulent se rendre compte du degré d'autorité et d'influence gouvernementale des préfets, ils n'ont qu'à lire les procès-verbaux des séances de la Commission sénatoriale des affaires extérieures; ils y trouveront le degré d'autorité et d'influence gouvernementale dont jouissent les ministres de ces préfets devant le Sénat, dont la haute Commission est l'émanation directe. Ces ministres ne sont rien, absolument rien: leurs déclarations ne sont d'aucun poids, et ne produisent que le sourire méprisant des commissaires. Quant à leurs dires et écrits, on n'y croit pas, et on ne saurait y croire, tant ils sont contradictoires entre eux, et démentis par les faits et documents.

C'est au nom et comme représentants de tels ministres que les préfets prétendent exercer une pression sur des hommes libres. On avouera que leur prétention est osée.

Aussi les délégués sénatoriaux n'ont qu'à se tenir compte de ce que disent et affirment les préfets, que la Commission sénatoriale ne tient compte de ce que disent et affirment leurs ministres.

Délivré ainsi de la pression préfectorale, le corps électoral a toute liberté pour s'inspirer du grand mouvement national vers plus de liberté, de justice et de liberté, dans son vote du 7 janvier.

L'heure est très grave, chacun le sent; elle est grave au point de vue extérieur aussi bien qu'au point de vue intérieur. Il faut donc que l'élection se fasse, non pas sous la pression de préfets qui, pour le moment, ne sont rien; non pas sur des promesses vagues, vaines et fatigues de candidats, mais sur des déclarations nettes, claires et formelles, conformes au mouvement spontané et irrésistible qui se manifeste dans le pays en matière de liberté religieuse, de respect et d'observation des droits et privilèges de l'Eglise, et de réhabilitation de la France à tout ce qui portera atteinte à ses intérêts, à sa dignité ou à son honneur.

Un journal anticlérical condamné

Le tribunal de La Flèche vient de condamner, pour diffamation, le Journal l'Écho, à 16 francs d'amende, 1 franc de dommages-intérêts et l'insertion, dans le journal lui-même, de cette condamnation.

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS

J'ai confiance en Vous

Ind. 300 J., Pte XJ

Vendredi 5 janvier. — S. TELESPHORE

JEUDI 4 JANVIER 1912

La journée

Sur 178 missionnaires qui ont succombé au cours de 1910, dans les travaux de l'évangélisation des peuples païens, la France comptait 87 de ses fils, la moitié du nombre total.

14 autres étaient Alsaciens.

Les mesures prises déjà dans plusieurs départements en vue d'imposer la limitation des cliniques médicales, soulevaient l'indignation du monde médical qui, nous l'espérons, saura par son énergie empêcher cet attentat contre ses droits et ceux des malades.

En recevant son clergé, S. Em. le cardinal Andrieu a fait, sur le gardiennage des églises et sur la question scolaire, d'importantes déclarations que nous sommes heureux de reproduire.

Aujourd'hui jeudi à eu lieu, à Auch, le sacre de Mgr Géraud, évêque de Cahors.

A Rouen se poursuivent les fort intéressants débats de l'affaire Marix.

Les négociations franco-espagnoles subissent une phase critique. Embardée par certains appanages, l'Espagne refuse d'accéder aux demandes françaises les mieux fondées. On espère en France que le gouvernement saura faire montre de fermeté.

Le journal berlinois la « Post » a été poursuivi pour avoir affirmé que M. de Kiderlen voulait une partie du Maroc pour l'Allemagne. Il a été acquitté.

Parlant à la Chambre, deux ministres portugais ont déclaré que des mesures sévères allaient être prises contre les catholiques.

En Chine, le démembrement de l'empire se poursuit.

La cour s'apprete à fuir en Mandchourie.

En vue des élections présidentielles qui auront lieu cette année aux Etats-Unis, M. Taft prend déjà position contre M. Roosevelt.

La révolution vient d'éclater en Equateur.

ROME

Par dépêche de notre correspondant romain :

Les vœux des souverains au Saint-Père

Aux télégrammes de souverains et de princes royaux adressés au Souverain Pontife à l'occasion du nouvel an, il faut joindre ceux d'Oscar-Oliviero V, roi de Sardaigne, et de Marie-Antoinette, duchesse de Parme.

Le Saint-Siège et la guerre italo-turque

On aura remarqué, dans la liste publiée déjà, le nom de Mahomet V, empereur des Ottomans. Le fait que le sultan a voulu accomplir comme les années précédentes cet acte de courtoisie envers le Saint-Siège ne laisse pas d'être significatif. Les termes d'ailleurs de son message sont empreints de cordialité. Le Souverain Pontife a surmonté ainsi, par son tact et son esprit de décision, une des plus épineuses difficultés qu'il ait jamais rencontrées le Saint-Siège.

Tout le monde a pu voir, suivant le mot profond que prononçait ces jours-ci un ancien diplomate des plus éminents, que « la Papauté reste toujours un pouvoir universel ». Ce n'est, au surplus, un mystère pour personne que le gouvernement italien a compris, lui aussi, la haute sagesse de l'attitude du Saint-Siège rend impossible de considérer l'expédition de Tripolitaine comme une guerre de religion.

Sinite parvulos

L'article publié sous ce titre, dans la Croix, par M. le chanoine Lantier, vicaire général de Reims, a été tiré en tract à quatre pages, sous le titre français : Les sinites vendus.

La douzaine, 0 fr. 10; port, 0 fr. 05; le cent, 0 fr. 60; port, 0 fr. 35; le mille, 5 francs; par un colis de 10 kilos.

Un abonnement est envoyé gratuitement sur demande.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIII^e

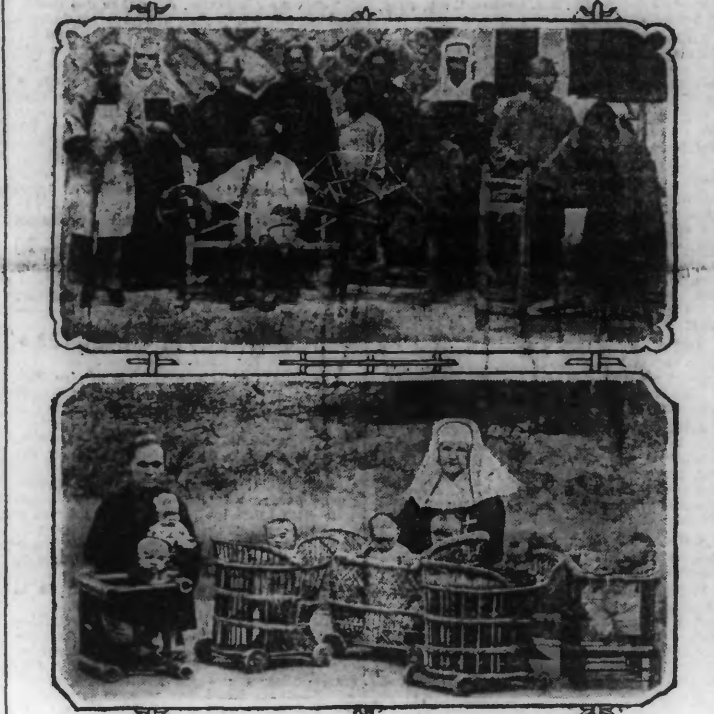
Dans les champs de l'apostolat

Comme chaque année, les Missions catholiques viennent de publier, dans leur dernier numéro de 1911, la liste des missionnaires tombés, au cours de 1910, dans les labeurs de l'apostolat.

De glorieux nécrologes comporte 178 noms, dont la moitié à peu près exactement, 87, sont ceux de Français, auxquels il y a lieu

Aidés souvent de vaillantes religieuses qui, elles aussi, ont dit adieu à leurs familles et à leur patrie pour se donner tout entières à l'évangélisation, ils ont établi ici des hôpitaux pour lépreux, comme au Japon; ils ont soigné les victimes de la maladie du sommeil, comme au Congo; ils ont fondé des écoles, dans les régions glacées de l'Amérique du Nord comme sous les feux du soleil équatorial; ailleurs des âmes pour l'enfance ou la vieillesse abandonnées. Leur industrie apostolique, qui est celle de l'Eglise elle-même, n'est jamais à court.

Nos graveurs représentent, à Sagoda-Anchorage (Chine), les enfants d'une



L'orphelinat Sainte-Colombe à Sagoda-Anchorage (Chine)

1. Les vieillards hospitalisés — 2. La crèche

d'ajouter 14 noms d'Alsaciens du diocèse de Strasbourg.

Sur le nombre total, 12 étaient évêques et 172 prêtres. Des 12 évêques, 5 étaient Français: NN. SS. Mugabure (Japon), Maristes, 5; Oblats de Marie, 4; Capucins, 2; Rédemptoristes, 2; Sacré-Cœur de Piepus, 2; Missionnaires de Saint-François de Sales d'Anney, 2; Assomptionniste, 1. D'autre part, sur les 14 Alsaciens, 7 faisaient partie de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, 3 des Missions Africaines de Lyon, 1 des Missions étrangères de Paris, 1 des Oblats de Marie, 1 des Lazaristes, 1 des Missionnaires de Saint-François de Sales d'Anney.

Tant d'efforts accomplis, de périls courus, de souffrances subies, tant de vies précieuses de ses fils, dépensées et sacrifiées avec joie pour étendre sur toute la terre le Lesud (Perse), Hindustan (Seychelles), Lavest (Chine), Bazin (Soudan), et un Alsacien, Mgr Ferraut (Chine).

Au point de vue des pays d'origine, les 178 se répartissent comme suit: Français, 87; Alsaciens, 14; Italiens, 22; Espagnols, 16; Belges, 8; Hollandais, 8; Allemands, 8; Américains des Etats-Unis, 5; Canadiens, 2; Irlandais, 2; Anglais, 1; Hindouste, 1; Autrichien, 1; Turc, 1; Dalmate, 1; Brésilien, 1.

Les 87 Français appartenaient aux diocèses ci-après: Rodez, 5; Rennes, 4; Ancecy, 4; Besançon, 3; Le Puy, 3; Cambrai, 3; Bayonne, 3; Nantes, 2; Agen, 2; Versailles, 2; Lyon, 2; Nîmes, 1; Saint-Brieuc, 1; Angers, 1; Bourges, 1; Laval, 1; Quimper, 1; Orléans, 1; Saint-Flour, 1; Grenoble, 1; Séz, 1; Nevers, 1; Saint-Die, 1; Coutances, 1; Clermont, 1; Paris, 1. Pour les 38 autres, le diocèse d'origine n'est pas spécifié.

Leurs familles religieuses étaient les suivantes: Missions étrangères de Paris, 29; Compagnie de Jésus, 12; Pères Blancs, 10; Pères du Saint-Esprit, 10; Lazaristes, 8; Régne de Dieu, plaidant la cause de la France coupable et légitimement, en dépit de tous les reniements officiels, l'espérance en un relèvement qui la fera digne de son glorieux passé.

Sous toutes les latitudes, c'est par les œuvres de charité que nos missionnaires arrivent en touchant les cœurs; à éclairer les intelligences et à gagner les âmes à Jésus-Christ.



L'orphelinat Sainte-Colombe à Sagoda-Anchorage (Chine)

1. Les vieillards hospitalisés — 2. La crèche

d'ajouter 14 noms d'Alsaciens du diocèse de Strasbourg.

Sur le nombre total, 12 étaient évêques et 172 prêtres. Des 12 évêques, 5 étaient Français: NN. SS. Mugabure (Japon), Maristes, 5; Oblats de Marie, 4; Capucins, 2; Rédemptoristes, 2; Sacré-Cœur de Piepus, 2; Missionnaires de Saint-François de Sales d'Anney, 2; Assomptionniste, 1. D'autre part, sur les 14 Alsaciens, 7 faisaient partie de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, 3 des Missions Africaines de Lyon, 1 des Missions étrangères de Paris, 1 des Oblats de Marie, 1 des Lazaristes, 1 des Missionnaires de Saint-François de Sales d'Anney.

Tant d'efforts accomplis, de périls courus, de souffrances subies, tant de vies précieuses de ses fils, dépensées et sacrifiées avec joie pour étendre sur toute la terre le Lesud (Perse), Hindustan (Seychelles), Lavest (Chine), Bazin (Soudan), et un Alsacien, Mgr Ferraut (Chine).

Au point de vue des pays d'origine, les 178 se répartissent comme suit: Français, 87; Alsaciens, 14; Italiens, 22; Espagnols, 16; Belges, 8; Hollandais, 8; Allemands, 8; Américains des Etats-Unis, 5; Canadiens, 2; Irlandais, 2; Anglais, 1; Hindouste, 1; Autrichien, 1; Turc, 1; Dalmate, 1; Brésilien, 1.

Les 87 Français appartenaient aux diocèses ci-après: Rodez, 5; Rennes, 4; Ancecy, 4; Besançon, 3; Le Puy, 3; Cambrai, 3; Bayonne, 3; Nantes, 2; Agen, 2; Versailles, 2; Lyon, 2; Nîmes, 1; Saint-Brieuc, 1; Angers, 1; Bourges, 1; Laval, 1; Quimper, 1; Orléans, 1; Saint-Flour, 1; Grenoble, 1; Séz, 1; Nevers, 1; Saint-Die, 1; Coutances, 1; Clermont, 1; Paris, 1. Pour les 38 autres, le diocèse d'origine n'est pas spécifié.

Leurs familles religieuses étaient les suivantes: Missions étrangères de Paris, 29; Compagnie de Jésus, 12; Pères Blancs, 10; Pères du Saint-Esprit, 10; Lazaristes, 8; Régne de Dieu, plaidant la cause de la France coupable et légitimement, en dépit de tous les reniements officiels, l'espérance en un relèvement qui la fera digne de son glorieux passé.

Sous toutes les latitudes, c'est par les œuvres de charité que nos missionnaires arrivent en touchant les cœurs; à éclairer les intelligences et à gagner les âmes à Jésus-Christ.

L'attaque de la mission Legendre

Mme Legendre, la femme du vaillant chef de la mission du Yunnan, communique au Figaro ce passage d'une émouvante lettre qu'elle vient de recevoir de son mari. C'est le premier récit détaillé quelle reçoit de l'attaque dont nos courageux compatriotes ont été victimes de la part des Chinois:

Ning-Yuan-Fou, 16 novembre 1911. — Je suis tout étonné de l'écrire en ce moment; j'arrive difficilement à croire que je suis toujours en vie, après les dures

épreuves par lesquelles je viens de passer. Comme tu le sais, je rentrai au Yunnan et devais quitter le Kien-Tehang pour quelques mois. Le 24 octobre, je partis de Ning-Yuan-Fou avec un convoi de quinze mules portant nos bagages, et surtout d'importantes collections. Nous avions en plus cinq chevaux de selle. Le 25, à 1 heure du soir, à un kilomètre du marché fortifié de Hoang-Choui-Tang, nous étions attaqués par une bande de 200 à 250 Chinois, armés de fusils ou de sabres.

Nous avons osé plus de cinquante coups de feu sans une seule atteinte, mais nous avons été blessés grièvement par des

coups de sabre à la tête et aux mains. Dessirier a eu la main droite mutilée et deux plaies à la tête, mais peu étendues, car il a été protégé par son turban. Quant à moi, j'ai reçu au sommet du crâne un violent coup de sabre qui a entamé les os de la voûte et causé une hémorragie abondante; il s'est éteint mortel, si je ne l'avais enlevé par un saignement de la main gauche; le lano qui s'abattait, l'index en à été sectionné jusqu'à l'os et le pouce profondément tailladé. Ces deux doigts sont depuis presque insensibles. Un coup de sabre destiné à me trancher le cou, n'a entamé que le col d'une veste, ayant glissé sur mes épaules dans un brusque effacement du corps. Un autre coup a tranché mon étui à cigarettes dans la poche-carnier.

Le capitaine Noiret Le lieutenant Dessirier Le Dr Legendre

Le bulletin annexé du Journal officiel public, dans un de ses derniers numéros, l'extrait des statuts d'une Société au capital de 200 000 francs pour exploiter la fabrication et la vente de statuettes remplies d'une eau de Lourdes authentique.

Statuts et statues

La croix du bonze

Gare aux pièges!

L'administration des postes, qui ne prend pas le temps d'expédier toutes les cartes de visite confiées à ses bons soins, trouve cependant des loisirs pour faire la chasse aux erreurs commises par les pauvres

L'attaque de la mission Legendre

Mme Legendre, la femme du vaillant chef de la mission du Yunnan, communique au Figaro ce passage d'une émouvante lettre qu'elle vient de recevoir de son mari. C'est le premier récit détaillé quelle reçoit de l'attaque dont nos courageux compatriotes ont été victimes de la part des Chinois:

Ning-Yuan-Fou, 16 novembre 1911. — Je suis tout étonné de l'écrire en ce moment; j'arrive difficilement à croire que je suis toujours en vie, après les dures

épreuves par lesquelles je viens de passer. Comme tu le sais, je rentrai au Yunnan et devais quitter le Kien-Tehang pour quelques mois. Le 24 octobre, je partis de Ning-Yuan-Fou avec un convoi de quinze mules portant nos bagages, et surtout d'importantes collections. Nous avions en plus cinq chevaux de selle. Le 25, à 1 heure du soir, à un kilomètre du marché fortifié de Hoang-Choui-Tang, nous étions attaqués par une bande de 200 à 250 Chinois, armés de fusils ou de sabres.

Nous avons osé plus de cinquante coups de feu sans une seule atteinte, mais nous avons été blessés grièvement par des

coups de sabre à la tête et aux mains. Dessirier a eu la main droite mutilée et deux plaies à la tête, mais peu étendues, car il a été protégé par son turban. Quant à moi, j'ai reçu au sommet du crâne un violent coup de sabre qui a entamé les os de la voûte et causé une hémorragie abondante; il s'est éteint mortel, si je ne l'avais enlevé par un saignement de la main gauche; le lano qui s'abattait, l'index en à été sectionné jusqu'à l'os et le pouce profondément tailladé. Ces deux doigts sont depuis presque insensibles. Un coup de sabre destiné à me trancher le cou, n'a entamé que le col d'une veste, ayant glissé sur mes épaules dans un brusque effacement du corps. Un autre coup a tranché mon étui à cigarettes dans la poche-carnier.

Le capitaine Noiret Le lieutenant Dessirier Le Dr Legendre

Le bulletin annexé du Journal officiel public, dans un de ses derniers numéros, l'extrait des statuts d'une Société au capital de 200 000 francs pour exploiter la fabrication et la vente de statuettes remplies d'une eau de Lourdes authentique.

Statuts et statues

La croix du bonze

Gare aux pièges!

L'administration des postes, qui ne prend pas le temps d'expédier toutes les cartes de visite confiées à ses bons soins, trouve cependant des loisirs pour faire la chasse aux erreurs commises par les pauvres



Le capitaine Noiret Le lieutenant Dessirier Le Dr Legendre